

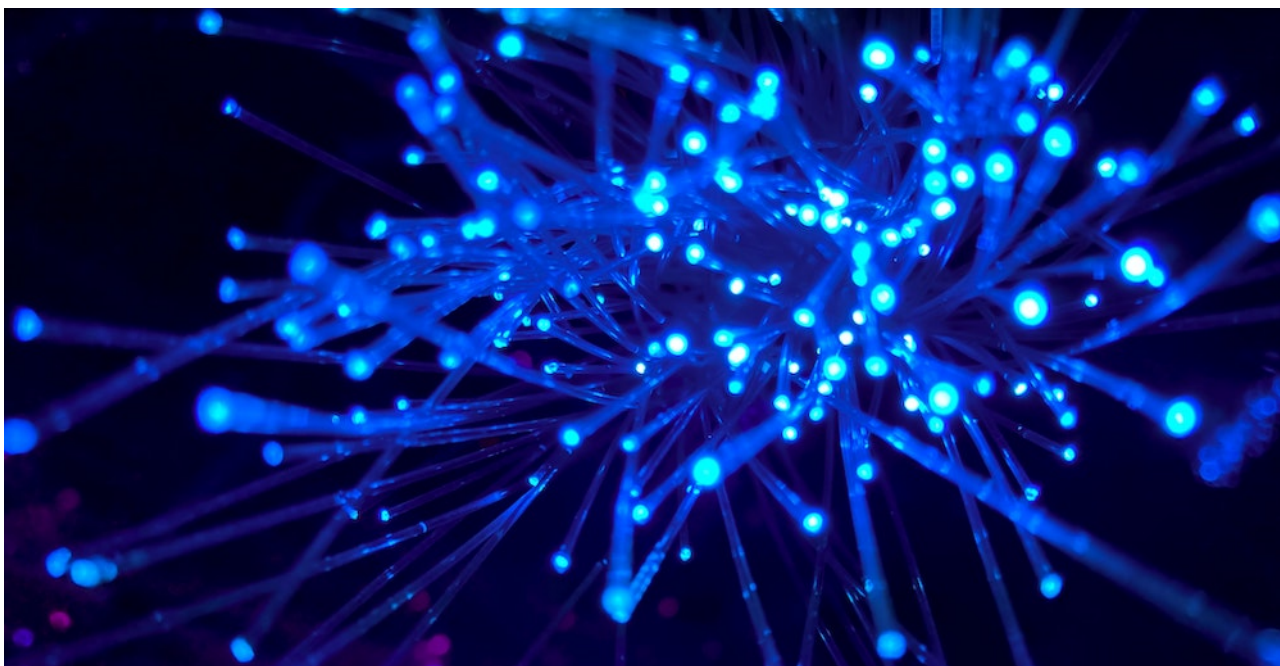
France 2030 : l'Etat placera 6,5 milliards en fonds propres

Annoncé en octobre dernier, ce grand plan d'investissement public est notamment voué à réindustrialiser la France et à accélérer la recherche.

Temps de lecture : minute

24 février 2022

Ce mercredi 23 février, Bruno Bonnell, secrétaire général à l'investissement, a détaillé les modalités d'approvisionnement des plans France 2030 et du Programme investissement d'avenir 4 (PI4). Le gouvernement va placer 6,5 milliards en fonds propres dans des projets innovants, sur les 54 milliards d'euros alloués. " *Sur les 54 milliards, il y a 6,5 milliards en fonds propres et 47,5 milliards qui seront en subventions ou en avances remboursables* ", a-t-il précisé dans une réunion conjointe des commissaires des affaires économiques et des finances de l'Assemblée nationale.



À lire aussi

Startups, énergie et transports : le plan France 2030 en chiffres

Bruno Bonnell a expliqué qu'il y avait aujourd'hui un milliard d'euros de capitaux " *fléchés en levier avec des moyens européens* ", le reste étant géré par la banque publique Bpifrance à travers " *différents fonds* ". Il a ajouté ne pas " *encore avoir l'affectation plus précise* " entre subventions et avances remboursables, mais indiqué que le secrétariat général à

l'investissement (SGPI), structure de 35 personnes à la tête de laquelle il a été nommé en janvier, allait " *beaucoup travailler l'effet de levier* ", permis par la mobilisation de l'argent public.

" *On peut peut-être pousser parfois un peu des engagements économiques complémentaires du secteur privé ou de tiers européens, institutionnels* ", a ajouté le secrétaire général. Bruno Bonnell a également rappelé que les quatre opérateurs des appels à projets lancés par le SGPI seront Bpifrance, la Caisse des dépôts, l'Agence nationale pour la recherche (ANR) et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

" Faire émerger les champions de demain "

Pour rappel, France 2030 prévoit des investissements sur les cinq prochaines années dans divers secteurs : 8 milliards d'euros pour l'énergie et la décarbonation de l'économie; 6 milliards d'euros pour l'électronique et la robotique; 5 milliards d'euros pour les startups; 4 milliards d'euros pour les transports; 3 milliards d'euros pour la santé; 2 milliards d'euros pour une alimentation durable et traçable; et 2 milliards d'euros pour la culture, l'espace et les fonds marins.

Comme l'expliquait Emmanuel Macron lors de la présentation du plan, le but est de " *faire émerger les champions de demain* ", face aux concurrences chinoise et américaine et aux critiques sur le " *déclin* " de la France.

Article écrit par Maddyness, avec AFP.